



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Rectorat

INSPECTION
PÉDAGOGIQUE
RÉGIONALE

ANGLAIS

Dossier suivi par
Josiane RAMVILLE

Téléphone
05.96.52.27.28

Fax
05.96.52.27.29

Mel
ce.jpr
@ac-martinique.fr

Les Hauts de Terreville
97279 Schœlcher
cedex

Schœlcher, le 12 septembre 2016

L'INSPECTEUR D'ACADEMIE
INSPECTEUR PÉDAGOGIQUE REGIONAL
D'ANGLAIS

à

Mesdames et Messieurs les Professeurs
D'ANGLAIS

S/C de Mesdames et Messieurs les Chefs
D'établissement
COLLEGES – LYCEES publics et privés

Objet : Lettre de rentrée – Année 2016-2017.

Référence : IPR/JR/MJB/N° 16 - 712

Bienvenue à tous les professeurs d'anglais affectés dans l'académie de la Martinique cette année, bonne adaptation à ceux qui, pour la première fois rempliront leurs missions à un niveau d'enseignement qui ne leur était pas familier jusque-là, et félicitations aux professeurs entrant dans le métier.

Le rôle de notre discipline dans la construction d'une école bienveillante et exigeante repose sur une harmonisation et une mutualisation des ressources et des pratiques afin d'offrir les mêmes chances à tous les élèves. Comme chaque année, je tiens à rappeler que le socle de votre pratique didactique, pédagogique et éducative doit se constituer et/ou se consolider par une bonne connaissance de l'évolution de la didactique des langues, des fondamentaux de la pédagogie en classe de langues, des programmes et des stratégies d'apprentissage des élèves. Tous ces points seront repris et développés lors des échanges que nous aurons à l'occasion des regroupements à venir. Cette lettre comportera en annexe les recommandations pour les inspections.

Je vous communique ci-dessous les références des textes officiels, les liens vers des ressources utiles, ainsi que les recommandations et informations pour la nouvelle année scolaire.

TEXTES DE CADRAGE

Textes de référence généraux

- **Circulaire de rentrée : n° 15 du 14 avril 2016**
http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=100720
- **Référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation BO n° 25 du 25 juillet 2013**
http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=73066

Textes de référence pour le collège

- **Bulletin officiel spécial n° 11 du 26 novembre 2015/ programmes d'enseignement de l'école élémentaire et du collège.**
http://www.education.gouv.fr/cid81/les-programmes.html#Langues_vivantes

- **Circulaire relative aux enseignements au collège** - Bulletin officiel du 2 juillet 2015
http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=90913
- **Décret n° 2015-544 et l'arrêté du 19 mai 2015** relatif aux enseignements au collège, parus au Journal officiel du 20 mai 2015, sont publiés au Bulletin officiel du 28 mai 2015. <http://www.education.gouv.fr/cid89292/-college-2016-l-organisation-des-enseignements-au-college-au-bulletin-officiel.html>
- **Note de service n° 2016-063 du 6-4-2016 : Modalités d'attribution du DNB** à compter de la session 2017
http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=100848 .
- **Circulaire n° 2014-077 du 4-6-2014 : Refondation de l'Education prioritaire**
http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=80035 .
- **Circulaire n° 2015-176 du 28-10-2015 : Sections d'enseignement général et professionnel adapté**
- **Circulaire n° 2014-077 du 4-6-2014 : Refondation de l'Education prioritaire**
- **Circulaire n°2009-060 du 24-4-2009 (BO n18 du 30 avril 2009) -SEGPA Enseignements généraux et professionnels adaptés dans le second degré**
http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=94632

Textes de référence pour le lycée

- **Circulaire2006 n°093 du 31-5-2006 : Rénovation de l'enseignement des langues vivantes étrangères**
<http://www.education.gouv.fr/bo/2006/23/MENE0601048C.htm>
- **Arrêté du 8-4-2010 - J.O. du 25-4-2010 : Programme d'enseignement des langues vivantes en classe de seconde générale et technologique**
<http://www.education.gouv.fr/cid51335/mene1007260a.html>
- **Arrêté du 21-7-2010 - J.O. du 28-8 : Programme d'enseignement de langues vivantes du cycle terminal pour les séries générales et technologiques - Bulletin officiel spécial n°9 du 30 septembre 2010**

Ressources

Les liens vers des **ressources** utiles pour mettre en place vos stratégies d'apprentissage sont proposés sur le site disciplinaire-anglais de l'académie de la Martinique. Je vous recommande vivement de les consulter. (<http://cms.ac-martinique.fr/discipline/anglais/>)

Formations

Le plan académique de formation (PAF second degré 2016-2017) est consultable à l'adresse suivante

https://www.acmartinique.fr/fileadmin/documents/paf/2016/PAF-2nd-degre_2016-2017.pdf et que le calendrier des inscriptions est le suivant :

- ✓ Préparation aux concours : du 11 juillet au 12 septembre 2016.
- ✓ Toutes les autres formations: du 11 juillet au 26 septembre 2016.

NB : Cette année encore la problématique de la différenciation pédagogique en langues vivantes, avec et sans le numérique, y est abordée.

RECOMMANDATIONS AUX PROFESSEURS NON TITULAIRES

- **Les professeurs en CDI et en CDD** qui remplissent les conditions pour s'inscrire aux différents concours d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs certifiés, sont vivement invités à s'y préparer et à faire acte de candidature. Des formations au RAEP et à l'oral sont dispensées aux candidats inscrits au PAF. NB : l'inscription au PAF est distincte de l'inscription au concours.
- Les convocations aux formations pendant l'année ont un caractère obligatoire.

RECOMMANDATIONS AUX PROFESSEURS EXERÇANT EN COLLEGE

- Maîtriser les **nouveaux programmes de cycles** et les attendus du socle commun de connaissances de compétences et de culture.
- Consulter les **ressources d'accompagnement des nouveaux programmes** : des exemples de croisements avec d'autres disciplines dans les EPI sont mis en ligne sur le site *Eduscol* <http://eduscol.education.fr/cid99757/ressources-d-accompagnement-des-nouveaux-programmes-de-l-ecole-et-du-college.html>
- Utiliser les **outils d'aide à l'évaluation** du niveau A1 du *CECRL* <http://www.primlangues.education.fr/ressources/evaluation/evaluation-a1-outils-daide-a-levaluation-des-acquis-au-niveau-a1-du-cecrl?langue=all&niveau=all>
- s'impliquer dans le **travail collaboratif inter degrés** dans le cadre du cycle 3,
- **tenir compte des orientations pédagogiques pour la maîtrise du domaine 1** du Socle commun de Connaissances et de Culture qui place les langues vivantes dans le domaine 1 c'est-à-dire celui des *langages pour penser et communiquer*,
- veiller impérativement à **l'articulation/intégration** des spécificités culturelles du monde anglophone et des notions linguistiques,
- **s'impliquer dans le EPI** : croisements interdisciplinaires féconds et travail collaboratif pour une démarche de projet,
- connaître les enjeux et les objectifs de **l'AP** pour une prise en charge adaptée des élèves,
- **évaluer** avec bienveillance et exigence.

RECOMMANDATIONS AUX PROFESSEURS EXERÇANT AU LYCEE

- Connaître les finalités et les objectifs de la réforme du collège - du cycle 4 en particulier - quant à l'enseignement des LVE au collège, afin d'anticiper les besoins des élèves à l'entrée au lycée (cohérence et continuité des apprentissages) ;
- Revisiter, en équipe, les modes d'accompagnement des élèves à l'entrée en seconde ;
- **Accompagner les candidats de la série L** dans l'élaboration de leurs dossiers ;
- **Problématiser les notions des programmes**
<http://eduscol.education.fr/cid65776/ressources-pour-le-cycle-terminal.html>
(exemples de ressources pour le cycle terminal, de mises en œuvre, de démarches détaillées)
- Analyser avec précisions les contours et les spécificités des évaluations à donner et adapter ses stratégies d'apprentissage et d'entraînement aux besoins des apprenants.

ACTIONS ACADEMIQUES DE VALORISATION DE LA DISCIPLINE

J'espère que vous serez encore plus nombreux cette année à participer

- aux **débats citoyens académiques en anglais au lycée** : professeur référent : Laura STRAGAPEDE : laura.stragapede@ac-martinique.fr ;
- à **l'élection du ministre junior du tourisme de la Caraïbe** (niveau B2 du CECRL), en partenariat avec la *Collectivité Territoriale de Martinique* dans le cadre de sa participation au *Tourism Youth Congress* organisé par la *Caribbean Tourism Organization* <https://www.youtube.com/watch?v=WPrCyUGY5A4>
- aux **DEFIS liaison** : Cycle 3

A tous je souhaite une très bonne année scolaire.

